

# Structure et fonctionnement

## Structure and operations



### Structure

**AGRICE** is a scientific interest group made up of public and private-sector members.

The research consortium operates under a charter which was renewed in 2001 for a period of six years. ADEME pilots the group and manages the funds allocated to AGRICE. A Group Council made up of representatives from AGRICE's members is mainly involved in defining directions for research and deciding grants for the research programmes. A Scientific and Technological Council made up of specialists helps define the scientific orientation and carries out a preliminary selection of research proposals submitted to AGRICE.

Thematic working groups focus on specialised sectors and provide support for AGRICE's work, particularly pertaining to market analysis, research programming and evaluation.

The AGRICE Group Council is chaired by a representative from agriculture, and the Scientific and Technological Council is chaired by a representative of a public research body. ADEME, through its Agriculture and Bioenergies Division, administers and coordinates the programme. At ADEME, a team of three engineers handles the management and monitoring of research and development work, with assistance from various ADEME departments.

### Structure

AGRICE est un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) composé de membres publics et privés.

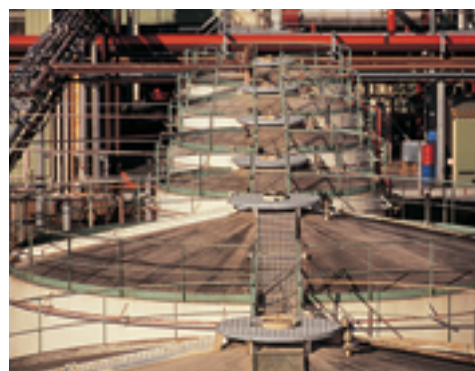
Ce GIS est régi par une convention qui a été renouvelée en 2001 pour une période de 6 ans. L'ADEME assure l'animation du groupement et la gestion des crédits affectés à AGRICE. Un Conseil de Groupement constitué par des représentants des membres d'AGRICE a principalement pour mission de définir les orientations et de décider des aides aux programmes de recherche. Un Conseil Scientifique et Technologique constitué d'experts contribue à la définition des orientations scientifiques et pré-sélectionne les dossiers de recherche soumis à AGRICE.

Des Groupes de Travail Thématiques spécialisés par secteurs apportent leur appui aux travaux du Groupement particulièrement en ce qui concerne les analyses de marché, la programmation de la recherche et les bilans.

La présidence du Conseil de Groupement d'AGRICE est assurée par un représentant du monde agricole et la présidence du Conseil Scientifique et Technologique par un représentant d'un organisme de recherche public. L'ADEME, via la Direction de l'Agriculture et des Bioénergies, gère et coordonne le programme. Elle assure, grâce à une équipe de trois ingénieurs, la gestion et le suivi des actions de recherche et développement avec l'aide des différents services de l'ADEME.

### Fonctionnement

Le financement des aides d'AGRICE est apporté via l'ADEME par les ministères chargés de l'Agriculture, de l'Environnement, de l'Industrie et de la Recherche. Les centres de recherche publics (CEA, IFP, INRA) participent au financement des projets dans lesquels ils sont impliqués en allouant à leurs équipes des crédits de fonctionnement dédiés aux recherches menées dans le cadre d'AGRICE. Les organisations professionnelles agricoles et les partenaires industriels financent les programmes auxquels ils participent directement.



## Gestion des projets

Les projets de recherche reçus par AGRICE sur la base de l'appel à propositions annuel sont évalués par des experts externes puis pré-sélectionnés par le Conseil Scientifique et Technologique. Enfin ils sont soumis au Conseil de Groupement pour décision finale et, le cas échéant, à la Commission Nationale des Aides (CNA) de l'ADEME. Ces projets associent, dans la plupart des cas, des laboratoires de recherche et des industriels.

## Gestion des résultats

Une base de données regroupe l'ensemble des projets de recherche gérés directement par AGRICE depuis 1994. Elle permet de capitaliser les informations sous une forme exploitable, de constituer une base pour l'évaluation d'AGRICE et la diffusion de ses résultats. Cette base est accessible sur le site internet : <http://www.ademe.fr/partenaires/agrice>

### Operations

Funding for AGRICE grants comes from the French ministries for Agriculture, the Environment, Industry, and Research, via ADEME. Public research bodies (CEA, IFP, INRA) contribute by allocating operating funds to their researchers for research under AGRICE. Agricultural professional organisations and industrial partners finance the programmes in which they directly participate.

### Project management

AGRICE receives research proposals in response to an annual call for proposals. The proposals are evaluated by outside specialists, then pre-selected by the Scientific Council, and lastly,

submitted to the Group Council for a final decision, and to the National Grants Commission at ADEME as the case may be. For the most part these proposals involve research laboratories and industrial companies working together.

### Treatment of results

All the research projects administered directly by AGRICE since 1994 are compiled in a database. The database centralises this body of information in a usable form and constitutes a basis for evaluation of AGRICE and dissemination of the results achieved. This database can be consulted on the Web site: <http://www.ademe.fr/partenaires/agrice>.